Aujourd'hui, nous élèves-gendarmes de la 7eme compagnie, de la 32eme promotion, de l'école de gendarmerie de Dijon, sommes présents pour rendre hommage à notre parrain, le gendarme Louis LAMANTHE.

Louis LAMANTHE est né au CREUSOT, le 1^{er} mai 1907. Il entre dans l'institution en janvier 1930 en qualité d'élève garde à cheval au sein de la 8eme légion de gendarmerie, dans le Jura.

En 1942, Louis LAMANTHE entre en résistance et devient responsable de la protection de l'atterrissage et parachutage au sein du réseau nommé « R1-ACTION-SAP ». Sans son implication, le transfert vers l'Angleterre de nombreuses personnalités telles que Jean MOULIN, le Général DELESTRAINT, Vincent AURIOL et tant d'autres n'aurait pas été possible.

Le soir du 27 au 28 avril 1944, les allemands, renseignés par un espion, lancent une opération contre la gendarmerie de Bletterans. C'est lors de cet assaut que Louis LAMANTHE, l'adjudant BODEVIN ainsi que Marthe SCHEIBEL sont arrêtés. Le gendarme LAMANTHE et ses deux compagnons subissent la torture infligée par la gestapo qui souhaitait des renseignements sur la résistance. Malgré cela, la gestapo n'obtiendra aucun renseignement de leur part.

Marthe SCHEIBEL fut relâchée, l'Adjudant BODEVIN et le gendarme LAMANTHE furent internés puis déportés.

Aujourd'hui, nous remercions la municipalité de la ville de BLETTERANS de nous permettre d'honorer notre parrain sur cette jolie place, près de cette stèle en son honneur et celui de ses compagnons, et de ce monument sur lequel sont inscrits les noms des enfants de la commune, mort pour défendre notre patrie.

Une plaque commémorative a été posée en mémoire du gendarme LAMANTH ce matin, à la gendarmerie de BLETTERANS, brigade et commune dans laquelle le gendarme LAMANTHE a servi.

Au nom de la 7eme compagnie, nous déposons aujourd'hui, ici, cette gerbe en hommage à notre parrain, Louis LAMANTHE, à ses compagnons de résistance et aux soldats morts pour la France.

Nous remercions la famille du gendarme LAMANTHE qui pour des raisons professionnelles ne peut être présente mais a tenu à s'exprimer à travers ces mots que l'élève-gendarme GRATIER va maintenant lire. Merci.